

France, ta justice fout le camp...



En prenant de l'âge je deviens sans doute idiot car je n'arrive plus à comprendre le sens de notre justice, enfin plutôt de la justice qui se pratique actuellement, et depuis quelque temps, dans notre pays.

Êtes-vous tous aussi idiots que moi, ou suis-je le seul ?

Vendredi 14 janvier 2022, une femme arrive devant sa villa, avenue de Vallauris, sur les hauteurs de Cannes, dans les Alpes-Maritimes, aux alentours des 21 h 10. Elle s'aperçoit que des fenêtres ont été brisées. Persuadée, à juste titre, qu'il doit s'agir d'un cambriolage, elle avertit la police.

Quelques minutes plus tard une brigade anticriminalité est dépêchée sur place et constate les dégâts. Elle pénètre à l'intérieur et interpelle deux individus en flagrant délit de vol.

Les deux cambrioleurs sont placés en garde à vue.

Il s'agit de deux individus en situation irrégulière (vous m'avez compris !). **Ils sont remis en liberté avec uniquement « un rappel à l'obligation de quitter le territoire français. »**

Je trouve cette décision ahurissante, et vous ?

Mais ce n'est pas terminé, il y a pire : ces deux mêmes individus, en situation irrégulière, ces deux mêmes cambrioleurs avaient déjà été arrêtés et placés en garde à vue « pour des faits de vol aggravé » et cela dans la même commune de Vallauris et, tenez-vous bien, la veille même, c'est-à-dire le jeudi 13 janvier, avant d'être également relâchés.

Je ne suis pas informé si ces deux voleurs, en situation irrégulière, ont laissé aux autorités une adresse afin qu'on puisse venir les chercher pour les expulser, mais cela m'étonnerait.

Quand je vous disais que « notre justice foutait le camp et qu'elle marchait sur la tête » n'êtes-vous pas de mon avis ?

Dans notre république, qui ressemble de plus en plus à une « république bananière », on n'a pas le droit de dire, par exemple, que les environ 40 000 mineurs isolés en situation irrégulière seraient des délinquants, sans être aussitôt condamné à 10 000 euros d'amende mais il faudrait dire « qu'une minorité de ces mineurs (dont une grande partie sont des adultes) serait des voleurs, des agresseurs et des violeurs, même si l'on pense le contraire.

Conclusion : si je dis « Moi, monsieur, j'ai 50 ans, je suis député et honnête » j'ai le droit de le penser, et pourtant !

En revanche, si je dis « Moi, Monsieur, j'ai 30 ans, je suis prostitué et vierge » il est certain qu'il s'agit d'un mensonge, mais serais-je condamné ?

Deux cambrioleurs pris en flagrant délit

Vendredi dernier, les fenêtres brisées d'une villa voisine de son domicile, avenue de Vallauris à Cannes, l'ont alertée. Persuadée d'une effraction, une femme a dégainé son téléphone pour prévenir la police aux alentours de 21h10.

Quelques minutes plus tard, les effectifs de police secours et de la bridage anticriminalité, dépêchés sur place, ont constaté les dégâts. Avant de trouver deux hommes à l'intérieur en flagrant délit de vol.

Sur le sol du logement, fouillé par ces derniers, divers objets jonchaient le sol.

Relâchés

Les individus ont été interpellés, puis placés en garde à vue. Tous deux en situa-



Les deux individus ont été remis en liberté avec un rappel d'obligation de quitter le territoire.

(Photo F.V.)

tion irrégulière, ils ont finalement été remis en liberté, avec un rappel d'obligation de quitter le territoire français. La veille, ils avaient déjà été placés en garde à vue pour des faits de vol aggravé dans la même commune, avant d'être relâchés.

SOLÈNE GRESSIER
sgressier@nicematin.fr